

## Éditorial

Il faut se réjouir du succès obtenu le 7 avril par le mouvement « Sauvons la recherche », auquel le CSU a activement participé, en particulier en soutenant la décision de sa directrice de se joindre au mouvement des directeurs démissionnaires le 9 mars 2004.

Les états généraux organisés pour préparer la loi d'orientation et de programmation de la recherche n'en prennent que plus d'importance.

Tout en participant aux débats sur les différents sites où ils sont présents - IRESCO, EHESS, ENS, universités - et au sein du comité Paris de SLR, les membres du CSU ont voulu confronter leurs points de vue sur les points essentiels que la future loi aura à trancher.

Un premier compte rendu de ce débat, qui se poursuit, est présenté ci-après : il nous a semblé qu'il pouvait constituer une contribution aux réflexions en cours.

*Susanna Magri*

### Une nouvelle chercheuse associée au CSU

**Martine Mespoulet**, maîtresse de conférences de sociologie à l'université d'Angers, est désormais associée à notre laboratoire.

Durant les dernières années, ses travaux ont porté sur les institutions et les formes de la production statistique en Russie et en URSS, de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours.

Martine Mespoulet situe sa démarche à l'intersection de la sociologie des professions intellectuelles, de la sociologie des sciences et de la sociologie politique. Elle étudie actuellement la formation et les formes de recomposition des sciences sociales en Russie et en URSS entre 1880 et 1960, dans une perspective comparative à l'échelle européenne.

#### Sommaire

Du côté des doctorants	p. 2
La recherche en débat au CSU	p. 3
Échanges et débats scientifiques	p. 5
Regard sociologique	p. 7
Sélection bibliographique	p. 9

## DU CÔTÉ DES DOCTORANTS

**Isabelle Puech** a obtenu le premier prix au concours du jeune auteur, organisé tous les ans par la revue *Sociologie du travail*, pour son article « Le temps du remue-ménage. Conditions d'emploi et de travail de femmes de chambre », à paraître en juin 2004.

### Soutenances de thèse

**Yasmine Siblot** a soutenu sa thèse pour le doctorat de sciences sociales de l'EHESS, sous la direction d'Edmond Préteceille et de Michel Offerlé, le 19 décembre 2003 : « Paperasse, guichets, et modernisation de l'accueil. Les rapports pratiques entre classes populaires et administrations ». Elle a obtenu la mention très honorable à l'unanimité.

La thèse de Yasmine Siblot porte sur les relations entre des habitants d'une commune de banlieue parisienne et des administrations localisées. Cet objet permet d'analyser l'ambivalence des rapports des milieux populaires aux institutions, les transformations des services publics et leurs effets. La recherche repose sur une enquête ethnographique auprès d'habitants d'un quartier de grands ensembles et de petits pavillons, ainsi que dans le bureau de poste, le centre social du quartier et la mairie de la ville.

La première partie est centrée sur les pratiques des habitants. Elle montre que les relations administratives sont des rapports de domination, mais que les habitants mobilisent différentes ressources dans ces rapports, qui comportent des processus intégrateurs. Ces ressources (socialisation institutionnelle, entraide locale, face-à-face) permettent de définir le recours aux administrations comme un « droit », alors qu'il est souvent perçu comme une relation arbitraire ou charitable.

Les processus intégrateurs sont particulièrement importants dans les trois institutions étudiées, généralistes, polyvalentes et localisées, comme le montre la deuxième partie. Les relations entre agents et habitants sont ambivalentes : les employés des guichets exercent une autorité subordonnée et occupent une position ambiguë entre classes moyennes et populaires. Leurs relations aux habitants oscillent entre une mise à distance et des relations de « familiarité », parfois proches de relations de sociabilité.

C'est à partir de l'analyse de ces interactions que la troisième partie souligne en quoi les évolutions liées aux politiques « modernisatrices » dans ces institutions peuvent déstabiliser les relations de familiarité. Ces politiques sont fondées sur un double objectif de rationalisation managériale du travail de guichet et de recomposition des relations aux classes populaires. Elles induisent une redéfinition du travail des agents éloignée de celles qu'ils valorisent, et sont susceptibles de renforcer les dimensions stigmatisantes des rapports aux administrations pour les habitants de quartiers populaires.

---

**Susana Peñalva** a soutenu sa thèse pour le doctorat de sociologie de l'Université de Paris 8, sous la direction d'Edmond Préteceille, le 23 mars 2004. Ce travail, intitulé « Formes institutionnelles de régulation et désaffiliation en Argentine. Une analyse des métamorphoses de l'intervention de l'État et du rapport salarial (1976-2003) » a obtenu la mention très honorable à l'unanimité.

Au milieu des années 1990, quelques lecteurs attentifs de l'histoire sociale comparée voyaient dans l'Argentine néopéroniste le prototype des pays ayant subi « l'effet des dérégulations sauvages au prix d'immenses souffrances, mais apparemment sans craquer » (Robert Castel). En décembre 2001, la société argentine a fini par craquer. Son expérience représente un cas d'école. La « désalarisation » sous contrainte (pour partie liée à l'insertion internationale de l'économie, mais politiquement endogénéisée) offre une clé de lecture et d'intelligibilité de la crise structurelle que traverse cette société. La démonstration de cette proposition s'appuie sur une analyse détaillée des transformations institutionnelles qu'ont entraînées les programmes d'ajustement structurel engagés depuis la fin des années 1980.

S'inspirant de l'approche économique de la régulation, cette thèse retrace la restructuration du système de protection sociale en Argentine. Elle entend apporter un éclairage historique sur le développement simultané des instruments de régulation de la force de travail et des modes d'intervention sociale traditionnellement associés au « salaire indirect » au sein de la « société salariale ». Les processus d'appauvrissement, de précarisation et de désaffiliation émergents dans la société argentine apparaissent ainsi comme le résultat d'une série de transformations macroéconomiques et institutionnelles majeures, qui n'auraient pourtant pas réussi à s'imposer si elles n'avaient trouvé en même temps un certain enracinement au niveau microsocial. Et ce, sur fond de décomposition des formes et dispositifs de régulation antérieurs, dont les symptômes d'épuisement étaient apparus dès les années 1980.

Sur le plan empirique, Susana Peñalva a essentiellement utilisé deux études de cas complémentaires, entreprises dans la première moitié des années 1990 et qui préfiguraient de façon emblématique les contours régressifs de cette « modernisation excluante », en faisant ressortir les liens entre niveaux micro et macrosocial. Elles ont permis d'observer le détail des processus à partir du travail de terrain mené dans l'agglomération de Buenos Aires et dans d'autres districts urbains (San Nicolás-Ramallo) de la province homonyme. Conjointement, l'auteure a ouvert sa problématique « vers le haut » en présentant une analyse de la dynamique des réformes néolibérales (privatisations, flexibilité du travail, réformes du système de retraites et pensions) entreprises dès le début des années 1990 et approfondies depuis. Ce processus s'est traduit par une régression sans précédent, dont les conséquences sociales et politiques sont devenues manifestes avec l'éclatement de la crise en 2001. L'évolution récente semble rendre compte de son caractère inextricable, ainsi que de la reconstruction incertaine de la capacité d'intervention de l'État et de la recomposition du statut du salariat.

## ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA RECHERCHE :

### UN DÉBAT AU CSU SUR LE TRAVAIL DE RECHERCHE ET L'ÉVOLUTION DES STATUTS

Réunis le 30 mars 2004, les membres du CSU ont engagé une réflexion collective sur la réforme de notre système de recherche, dans le cadre de la préparation en cours des états généraux de la recherche. Deux exposés liminaires, de **Susanna Magri** et de **Michel Freyssenet**, ont ouvert le débat. Le premier a passé en revue une série de questions concernant les structures, les métiers et l'évaluation de la recherche en sciences sociales. Le second a insisté sur le métier de chercheur et ses implications du point de vue du statut.

Concernant les structures, **Susanna Magri** a d'abord souligné que si l'association des unités de recherche à l'université est devenue une réalité qu'il n'est pas souhaitable de remettre en cause, plusieurs questions restent posées. Celle, tout d'abord, de l'unicité ou au contraire de la pluralité des liens universitaires d'une unité de recherche. Il ne faut pas, en effet, négliger les évolutions des équipes de recherche, pour lesquelles le recrutement de nouveaux membres ne peut être uniquement fondé sur le rattachement institutionnel : le critère des affinités scientifiques est au moins aussi important. Dans cette perspective, le regroupement des unités dans des « maisons » des sciences sociales à implantation régionale semble souhaitable. La question aussi de la taille optimale des unités, qui doit à la fois rendre possible la cohérence scientifique interne et l'organisation rationnelle des moyens. Si la crise actuelle ne peut être surmontée sans une amélioration substantielle des moyens, celle-ci n'est pas incompatible avec la réalisation d'économies d'échelle. Il faut augmenter le nombre de postes pour assurer aux chercheurs la collaboration de personnels ITA qui font aujourd'hui si souvent défaut en sciences humaines et sociales - en informatique mais aussi dans les fonctions qui restent indispensables de secrétariat, de gestion ou de documentation. Or cette augmentation peut tout à fait aller de pair avec le partage concerté des tâches des ITA selon les demandes des chercheurs de plusieurs unités regroupées en un site, université ou maison des sciences sociales. Ce qui fait aujourd'hui obstacle à ce partage ce n'est pas la mauvaise volonté des chercheurs ni des ITA, mais l'insuffisance criante du nombre de ces derniers, la longueur des procédures de leur recrutement, l'opacité de celles-ci pour les unités. Et s'il fallait admettre pour eux des emplois à durée déterminée, ce serait exclusivement pour les besoins d'opérations exceptionnelles, limitées dans le temps.

En matière de statut des chercheurs, **Susanna Magri** a rappelé que les tentatives de réforme ne datent pas d'aujourd'hui. Le débat soulevé en 1999 par le projet du ministre Allègre avait abouti au *statu quo*. Or ne faut-il pas, en cohérence avec l'intégration des unités de recherche dans l'université, aller vers un statut unique d'enseignant-chercheur ? Cette perspective, cependant, n'est acceptable que si ce statut, tel qu'il est aujourd'hui, est profondément transformé. Il devrait en premier lieu assurer à l'enseignant la possibilité de se consacrer à plein temps à la recherche pendant plusieurs périodes au cours de sa carrière, périodes pouvant dépasser les deux ans actuels de délégation ou de détachement au CNRS. Il devrait également permettre à l'enseignant-chercheur de se consacrer pendant un temps, s'il le souhaite, à l'administration de la recherche, à la direction d'une revue scientifique, au pilotage d'un programme scientifique... Si on admet cela, les questions à résoudre aujourd'hui concernent les modalités de transition vers ce statut réformé. Comment dans l'immédiat aménager les passerelles entre enseignement et recherche ? À plus long terme, quelles modalités d'aménagement des carrières sont souhaitables ? Doit-on généraliser les post-doc rémunérés ou seulement les réserver aux stages à l'étranger ? Doit-on dispenser d'enseignement les jeunes maîtres de conférence pour qu'il se consacrent à la recherche ou simplement en alléger la charge ? Quel mode de rémunération pour les différentes fonctions autres que l'enseignement : même rémunération que pour l'activité pédagogique, primes, suppléments de salaire ?

Enfin, selon **Susanna Magri**, la question de la réorganisation de l'évaluation scientifique se posera en rapport avec la réforme du statut. Qui déciderait du passage de l'enseignement à la recherche : une instance unique ou deux

instances ? Doit-on maintenir le CNU pour l'enseignement et les instances d'évaluation des organismes pour la recherche ? Dans l'immédiat, il faudrait au moins que les chercheurs du CNRS associés à l'université soient représentés au CNU à part entière (y compris lorsque leur activité d'enseignement est limitée), comme le sont les enseignants au Comité national. La composition des instances d'évaluation, que le projet de la direction actuelle du CNRS veut réformer, recouvre plusieurs enjeux importants. Contre ce projet, il faut défendre l'autonomie de la recherche, d'autant plus si l'instance d'évaluation est aussi chargée du pilotage scientifique. La place des pairs, tant dans l'évaluation que dans la définition des orientations, doit donc être réaffirmée. Reste la question de la prise en considération de la demande sociale d'où qu'elle vienne (État, industrie, syndicats, associations). Sa place n'est pas dans les instances d'évaluation et de définition des orientations de la recherche fondamentale, mais dans les comités des programmes incitatifs hors du CNRS. L'évaluation par les pairs n'est pas cependant sans poser des problèmes. Si la remise en cause du rôle des représentants du personnel par le projet de la direction du CNRS ne peut être acceptée (ne serait-ce qu'en raison du discrédit injustifié qu'elle jette sur eux au profit des nommés), plusieurs questions restent posées. Quelle proportion d'élus et de nommés doit-on défendre ? Quel sens aurait en sciences sociales l'élargissement aux chercheurs étrangers ? Comment remédier au fonctionnement en chapelles, qu'elles soient scientifiques ou syndicales ? Ne faut-il pas réduire la durée du mandat en passant de quatre à deux ans renouvelables une fois ?

**Michel Freyssenet**, de son côté, a rappelé qu'une occasion rare serait manquée si le débat devait se limiter à quelques changements organisationnels, à supprimer quelques dysfonctionnements et à réparer des « injustices » aussi réelles soient-elles. Les divergences d'appréciation à leur sujet n'ont aucune chance d'être surmontées si les chercheurs, les enseignants-chercheurs, les praticiens et les acteurs sociaux n'effectuent pas un retour réflexif sur l'activité de recherche elle-même et ses exigences. Cette réflexion est d'autant plus nécessaire et urgente que le gouvernement veut imposer un calendrier serré et se donner ainsi la possibilité de jouer entre les différences de points de vue au sein de la communauté scientifique. Or, selon **Michel Freyssenet**, nombre d'aspects du travail de recherche sont oubliés en ce moment dans le débat public, alors qu'ils justifient la recherche à plein temps et une filière « chercheur » spécifique bien que non exclusive. La fécondité de la recherche lui paraît dépendre de deux conditions : le travail coopératif de longue durée sur le terrain, la confrontation effective des résultats sur une question de recherche commune. La recherche est un métier, c'est-à-dire un savoir-faire qui s'acquiert par le compagnonnage dans la pratique de terrain, par la confrontation quotidienne avec son sujet, par la dispute régulière avec les collègues, par l'échange permanent avec les acteurs sociaux.

Contre l'image de l'excellence individuelle qui guide les projets de réforme et qui a fini par envahir nombre de discours, il a souligné que la recherche consiste avant tout en un processus collectif dans lequel la « réussite » de quelques-uns n'existe que par « l'échec » du plus grand nombre. Rien n'étant mono-causal, y compris en laboratoire, les chercheurs doivent imaginer, explorer, tester un nombre *a priori* indéterminé de possibilités pour mieux comprendre un phénomène, que celui-ci soit physique, biologique, social ou humain. Ce travail est hors de portée d'un chercheur ou d'une équipe, même avec les équipements les plus puissants. C'est une vision individualiste du travail scientifique qui conduit à ne pas voir, à dénier même, le processus collectif qui

rend possible la découverte par quelques-uns. En outre, il ne suffit pas de faire progresser la science pour être reconnu. Les légitimités scientifiques résultent d'une construction sociale qui laisse dans l'ombre des travaux importants et leurs auteurs.

La seule évaluation qui vaille, du point de vue de la bonne gestion des deniers publics et du développement des connaissances, est celle qui porte d'abord sur le processus collectif qui conduit à la découverte. Et, effectivement, il y a beaucoup à faire pour améliorer ce processus. Bien que l'évaluation individuelle préserve en théorie la liberté intellectuelle des chercheurs, sa primauté dans le système général d'évaluation, fortement accentuée dans un contexte de réduction du nombre de postes statutaires et de développement de la recherche à durée limitée, tend à fragmenter, à balkaniser toujours plus le processus collectif de recherche. La course à la singularisation et à l'« excellence » conduit à la dispersion des recherches, à l'évitement du débat, et rend toujours plus difficile la production de schémas d'analyse nouveaux susceptibles de mobiliser les chercheurs. Qu'impliquerait en termes d'organisation, de statut, d'évaluation de remettre au centre le processus collectif de la découverte ? Telle serait pour **Michel Freyssenet** la réflexion à la fois décapante et urgente à mener. Les moyens de cette réflexion existent. En effet, les tentatives des chercheurs pour créer les synergies nécessaires entre leurs travaux sont nombreuses, même si elles sont toujours des demi-réussites, la logique de l'institution incorporée dans les pratiques individuelles reprenant vite le dessus. Il s'agirait de recenser et d'analyser ces tentatives et d'en établir les conditions de pérennité et de prévalence.

Les rapports avec l'université, mais aussi avec d'autres institutions ayant besoin de recherche, doivent être pensés et développés en considération des exigences ci-dessus. La transmission du savoir-faire de recherche, la socialisation qu'elle implique, nécessitent que les chercheurs participent à l'encadrement des thèses et que des formules d'activité alternées pour les enseignants soient mises au point.

Le débat s'est donc engagé sur les métiers d'enseignement et de recherche et sur l'évolution des statuts actuels. Plusieurs types d'arguments ont été mobilisés à l'appui d'une unification à terme des statuts. **Christian Topalov** et **Jean-Louis Lacascade** ont notamment souligné, en référence à l'exemple américain pour le premier, à Pierre Bourdieu pour le second, qu'il n'existe pas d'incompatibilité entre les fonctions d'enseignement et de recherche. Celles-ci se complètent au contraire et l'on peut soutenir (**Susanna Magri**) que le chercheur peut tirer avantage même d'un enseignement en 1<sup>er</sup> cycle. Sur la base du constat qu'aujourd'hui presque tous les chercheurs - en sociologie pour le moins - enseignent, les propositions en faveur d'une activité d'enseignement qui fasse partie du service des chercheurs, souple dans ses modalités, variable au cours de la carrière, librement négociée avec les établissements choisis par le chercheur (**Christian Topalov**), d'une incitation par la prise en compte de cette activité dans l'avancement des carrières (**Françoise Battagliola**), ou encore d'un service universitaire non rémunéré (**Cédric Lomba**), ont également été avancées, en échange d'une augmentation des délégations pour permettre aux personnels universitaires, en particulier les jeunes maîtres de conférence surchargés d'enseignements en début de carrière, de développer leurs programmes de recherche dans de bonnes conditions. S'il faut changer l'université, l'urgence est aujourd'hui d'y augmenter le nombre de postes et d'en défendre la stabilité, d'accroître les moyens des UMR pour y favoriser la recherche. Mais il faut aussi amorcer une évolution et, en particulier, développer la mobilité entre enseignement et recherche. En portant, par exemple, la durée des délégations au CNRS à trois ans, on rapproche les avantages des deux catégories de personnel ; mais on peut aussi envisager que des délégations supplémentaires soient attribuées (après classement national des candidats) aux départements universitaires où enseignent des chercheurs du CNRS (**Christian Topalov**).

(...)

Parmi les partisans d'une filière « chercheur » spécifique, l'enseignement a été envisagé moins comme une question morale que comme une nécessité fonctionnelle. La recherche étant conçue comme un métier dont les savoir-faire ne s'acquièrent que par la pratique (**Michel Freyssenet**), il est impératif que les chercheurs participent à l'encadrement des doctorants. Il a été en outre rappelé que les universités américaines commencent à l'équivalent de la maîtrise et que la recherche connaît aujourd'hui aux États-Unis des dérives que les chercheurs locaux dénoncent de plus en plus. Quant à Pierre Bourdieu, il a bien vite rallié l'EHESS. Si les statuts respectifs doivent être rapprochés, c'est d'abord en

développant les possibilités de mobilité offertes aux universitaires (**Margaret Maruani, Françoise Battagliola**). Corrélativement, les projets de statut unique ont été suspectés de chercher à faire supporter le développement de l'enseignement supérieur à la recherche publique (**Efi Markou**).

A l'issue de ces échanges, la question universitaire s'est finalement imposée comme le lieu d'un possible rapprochement des points de vue. La dégradation des conditions d'enseignement en 1<sup>er</sup> cycle, l'opacité qui entoure la répartition des tâches (**Françoise Battagliola**) et les projets récurrents de différenciation des

statuts d'enseignants (**Bernard Pudal**) ont été décrits comme autant d'indices d'une crise qu'il faut résoudre par d'importantes réformes. Définir les aménagements de carrière et imposer les créations de postes nécessaires sans remettre en cause l'existence des EPST et du statut de chercheur (**Michel Freyssenet, Christian Topalov**), aménager des passerelles entre les univers respectifs (**Susanna Magri**) en protégeant les maîtres de conférence (**Elsie Charron**), telles ont été les propositions convergentes des membres du CSU dans le cadre du débat en cours.

---

## ÉCHANGES ET DÉBATS SCIENTIFIQUES

### Atelier chercheurs du 16 décembre 2003

#### Les formes de la relation salariale et les pratiques d'insertion des travailleurs : le travail d'exécution dans les centres d'appel au Brésil.

Les recherches en sciences sociales sur les emplois subalternes, aussi bien européennes que brésiliennes, adoptent la plupart du temps un point de vue externe à l'activité, soit dans une perspective gestionnaire, soit dans un but de dénonciation (syndicale, politique, etc.). En revanche, les enquêtes qui s'intéressent aux pratiques concrètes des acteurs et à leurs représentations sont plus rares.

L'analyse du travail et des trajectoires des employé(e)s d'exécution des télécommunications en France et en Allemagne, comme de leurs homologues brésiliens(ne)s, s'inscrit dans une discussion déjà ancienne sur la valeur sociale du travail. En effet, une première recherche comparative réalisée par **Isabel Georges** sur « Le travail et les trajectoires de femmes dans des emplois de télécommunications en France et en Allemagne » avait permis de mettre en évidence les enjeux du statut d'emploi, y compris par rapport au contenu du travail. L'élargissement de la comparaison a ouvert le champ de la problématique à une réflexion plus générale sur les formes de valorisation professionnelle des fem-

mes, notamment dans des tâches d'exécution. Dans sa nouvelle recherche<sup>1</sup>, l'auteur se propose d'interroger le sens que les salarié(e)s attribuent à cette activité de service, emblématique du travail féminin non-technique considéré comme peu qualifié, c'est-à-dire la signification sociale de ce travail dans un contexte où les formes d'emploi sont très diverses.

Au contraire d'une idée reçue, le profil de la population des employé(e)s d'exécution des centres d'appel brésiliens, surtout jeune et féminine jusqu'à la fin des années 1990, se diversifie actuellement. La recherche aborde la question de la valeur du travail, notamment au travers de la construction de la notion de « carrière », pour ces hommes et ces femmes des segments intermédiaires des classes populaires. On se demande quelle est la place de ce travail au sein des trajectoires socio-professionnelles des individus et quel est son poids en comparaison avec d'autres activités tertiaires plus ou moins formelles, accomplies simultanément ou antérieurement.

L'enquête s'appuie sur des observations et des entretiens semi-directifs avec le personnel d'exécution et d'encadrement (une trentaine) au sein de six entreprises de « télémarketing » (assistance, vente et information par téléphone, utilisation des nouvelles technologies de l'information) et d'intermédiaires d'emplois (agences de travail temporaire, coopératives) de statut et de taille différents. Elle aborde la construction des trajectoires individuelles et collectives dans leurs dimensions macro (sociétales), meso (sectorielle, modes d'organisation du travail) et microsociologiques (rapports au travail, à l'emploi et à l'éducation).

*Isabel Georges*

<sup>1</sup> La recherche au Brésil a été réalisée entre 2001 et 2003 dans le cadre d'une bourse postdoctorale de la FAPESP (Fundação de Amparo à Pesquisa do Estado de São Paulo).

## Atelier doctorants du 17 décembre 2003

### « Société civile » : éléments pour une sociologie politique.

#### Nébuleuse réformatrice entre action publique et construction de causes au Maroc.

Le but de cet atelier était, pour **Éric Cheynis**, de faire le point sur l'état d'avancement de sa thèse avant de se lancer dans une dernière phase d'enquêtes.

Cette recherche se propose de renouveler le regard porté sur la notion de « société civile », en s'intéressant aux acteurs et aux organisations qui contribuent à lui donner forme. A travers l'exemple des politiques de coopération et de développement déployées au Maroc depuis une dizaine d'années, elle

étudie deux aspects intimement imbriqués d'un même processus : d'un côté, la genèse des définitions de la « société civile » comme catégorie d'intervention publique, de l'autre, l'usage de cette notion dans la constitution de groupes d'intérêt.

**Éric Cheynis** entend ainsi questionner les catégories et l'opposition trop systématiquement faite entre « société civile » et État en analysant les parcours à la fois militants et professionnels des acteurs concernés

et les phénomènes de reconversion de ressources.

La discussion a notamment porté sur l'emprunt de la métaphore de « nébuleuse réformatrice » et sur l'intérêt à systématiser l'enquête par l'utilisation de la base de données, 4Dbio, élaborée par Susanna Magri, Christian Topalov et Jean-Louis Monier.

*Éric Cheynis*

---

## Atelier doctorants du 28 janvier 2004

### Sociologie d'un tremblement de terre. Les familles sinistrées d'Assise en Italie centrale.

La thèse de **Claire Juillard** porte sur le tremblement de terre survenu à Assise le 26 septembre 1997. Contre une tendance de la recherche à reléguer la catastrophe au rang d'un simple analyseur, Claire Juillard considère à la fois l'événement et ce que les acteurs en font.

Sa démarche s'appuie sur deux hypothèses : d'une part, il n'y a pas que la terre qui tremble à l'occasion d'un tremblement de terre (l'analyse consiste à observer divers univers sociaux troublés par l'événement) ; d'autre part, l'espace qui tremble varie selon les acteurs concernés (l'analyse considère la variété des cartographies et des chronologies du tremblement de terre).

L'atelier du 28 janvier 2004 a abordé l'enquête qui, parmi les quatre qui organisent la thèse, porte sur les familles sinistrées d'Assise. Celle-ci interroge la catastrophe du point de vue des habitants ayant dû quitter leur toit, et s'intéresse plus particulièrement à l'inscription du tremblement de terre dans leur trajectoire résidentielle et patrimoniale. Cette enquête s'est heurtée principalement à la redondance des discours au sein de la population sinistrée, discours dans lesquels le récit de la catastrophe parasite celui, plus prosaïque, du déménagement, de la reconstruction et du parcours biographique.

Précédant de quelques jours un nouveau départ sur le terrain, la séance a été l'occasion de revenir sur les premières solutions trouvées aux problèmes rencontrés. Elle a notamment permis de reconsidérer une piste consistant à étudier ce qui ne « tremble » pas. Ainsi, la question s'est posée de l'élargissement de l'analyse aux trajectoires des familles qui n'ont pas été sinistrées. Le débat a fait ressortir l'utilité méthodologique d'une comparaison : pour identifier ce qui a changé chez les sinistrés, l'analyse doit également examiner le cas des familles épargnées par le séisme. Ce dernier invite à considérer les mobilités induites par la catastrophe à l'aune des logiques patrimoniales en terre ombrienne et du rapport maison/famille/travail.

*Claire Juillard*

---

(voir la suite des échanges et débats scientifiques page 8)

### *Danger Travail*, documentaire de Pierre Carles.

Ce film a été réalisé à partir d'un montage composite de documentaires sur le monde du travail, de films publicitaires et d'entretiens avec des chômeurs et Rmistes, dans lequel **Pierre Carles** a inséré des extraits d'interviews d'hommes politiques, dont Claude Allègre et Philippe Douste-Blazy, ainsi que de chefs d'entreprise, dont Ernest-Antoine Seillière, tous rencontrés lors de l'université d'été du MEDEF. Ce long métrage s'ouvre sur une brève rencontre entre Pierre Carles et Claude Allègre à qui le réalisateur demande ce qu'il pense d'un film où est donnée la parole à « des gens qui ne veulent plus travailler dans cette société ». L'ancien ministre de l'éducation déclare en tournant les talons « C'est idiot (...) Totalement ». Cette réponse donne la mesure du tabou que représente l'idée d'une société sans travail.

Dans ce documentaire, les trois catégories de population interviewées sont des « déserteurs du travail » filmés dans des cadres de vie personnels ou associatifs, des salariés sur leurs lieux de travail et des dirigeants du monde politique et syndical pris sur le vif à l'université d'été du MEDEF. Le parti pris du réalisateur vise à mettre en lumière une dizaine de chômeurs volontaires et fiers de l'être. Il s'agit de « donner la parole à des gens refusant le travail et qui préfèrent vivre pauvrement, avec 2600Frs de RMI par mois, plutôt que d'occuper les emplois dégradants qu'on leur propose. Le postulat selon lequel les gens qui ont du boulot ont de quoi s'estimer heureux ne fonctionne plus. Le projet du film est parti de là : combattre cette idée reçue car « le bonheur et l'existence sociale ne sont pas forcément liés au fait de travailler » déclare Pierre Carles <sup>1</sup>. En cela, le réalisateur se situe dans la lignée de Paul Lafargue qui défend le « droit à la paresse » et dont

les héritiers s'inscrivent dans les rangs de la contre-culture anarchisante des années 70.

Parmi ces chômeurs, dont deux femmes, figurent plusieurs ouvriers, un représentant de commerce, un chef d'entreprise. Pour tous, vivre des minima sociaux a été ou est devenu un choix délibéré afin de « ne pas perdre sa vie à la gagner ». Les discours recueillis rompent avec la représentation misérabiliste dominante. Néanmoins, selon l'enquête *Travailler pour être heureux ?*, 65% des ouvriers au chômage ou occupant un emploi précaire intègrent le travail à leur définition du bonheur <sup>2</sup>. Même si l'on adhère à la critique des conditions d'emploi et au dévoilement des mécanismes qui font l'horreur économique, on ne peut s'empêcher de penser à ceux qui, « travailleurs pauvres <sup>3</sup> », sont soumis à l'exercice d'emplois précaires ou à ceux qui sont en état de souffrance sociale car ils n'ont pas de travail. Or, en creux, ce sont aussi ceux-là qui sont mis en cause car ils n'ont pas réussi l'inversion du stigmate. À cet égard, l'une des limites du corpus d'interviewés tient au fait que ces discours émanent de personnes qui montrent des dispositions au militantisme et qui possèdent des ressources culturelles favorisant ce type de justification et de vie sans travail. On aimerait en savoir plus sur les conditions du non-travail selon qu'on vit à la ville ou à la campagne, selon la taille de l'agglomération, le sexe, le nombre d'enfants, la nationalité, la situation matrimoniale...

La perte de travail et la volonté de ne pas en chercher - ou l'impossibilité d'en retrouver - s'accompagnent ici d'un discours où la nécessité fait vertu et où le culte du temps de loisirs, passé « à faire la sieste », « lire », « réfléchir »,

« faire de la musique » ou « être investi dans le monde associatif » est légitimé par la valorisation de la découverte de l'accès à la culture. Comme si la perte de références sur le marché de l'emploi conduisait à adopter une rhétorique qui se rapproche des représentations communes du mode de vie artiste et intellectuel.

Le documentaire se poursuit avec les conditions d'embauche chez *Domino's pizza*, multinationale spécialisée dans le service de livraison de pizzas à domicile. Cette séquence met en relief le prix à payer pour entrer sur le marché des emplois précaires. A travers les différentes étapes du recrutement, on assiste à la mise en conformité du corps au poste (uniforme, coupe de cheveux, absence de bijoux...) et à la dépersonnalisation progressive des employés devenus interchangeable. La multinationale devient un modèle qui déréalise tous les rapports de force des relations salariales en uniformisant ses employés.

Pierre Carles emprunte ensuite un extrait du documentaire *Avec le sang des autres* (1974) de Bruno Muel, réalisation qui est loin d'être une apologie de la société sans travail. Bruno Muel y filme les corps au travail dans l'usine, les visages concentrés sur l'ouvrage des chaînes de montage Peugeot à Sochaux. Le syndicaliste Christian Corouge raconte l'expérience du travail sur les chaînes de montage, ses conséquences sur le corps (mains meurtries, gestes rendus impossibles par la douleur qu'ils entraînent), sur la concentration (difficultés pour lire)... Ces images, ainsi utilisées, contribuent à justifier le refus d'adhérer à la logique économique libérale imposée aux travailleurs.

Mais en misant sur cet aspect, Pierre Carles omet de signaler que ces lieux de travail sont aussi des creusets d'intégration sociale et professionnelle, des lieux d'organisation de résistance collective par la voie syndicale. Aux cadences de l'usine répondent les nouvelles formes de management dans les entreprises de télémarketing<sup>4</sup>. Un superviseur contrôle les conduites des téléacteurs, corrige les comportements en valorisant l'implication personnelle et organise la compétition en offrant des places de cinéma pour récompenser les meilleurs vendeurs.

Pierre Carles poursuit sa démonstration avec Loïc Wacquant qui évoque « l'incapacité de penser la vie en dehors des formes salariales et la peine à imaginer une existence sociale qui ne passerait pas par le travail » dans une société où « la normalisation de la précarité et la généralisation de l'insécurité sociale » tendent à s'imposer. Il compare cette imprégnation des structures mentales à celles qui, avant 1789, empêchaient « de prendre la Bastille » et évoque le nécessaire travail de « décloisonnement mental » pour se défaire de ce schéma. Ce discours est illustré, dès la séquence suivante, par une action des chômeurs d'AC ! qui se servent gratuitement et collectivement dans un supermarché en revendiquant leur droit à la consommation après des

années de privation. Pierre Carles donne ainsi un éclairage sur les nouvelles formes de solidarité qui existent en dehors des mondes professionnels par le biais des collectifs de chômeurs, filmés au moment d'une « prise d'un supermarché » négociée préalablement avec la direction de l'entreprise.

A travers ce film, Pierre Carles met en question le présupposé du travail comme fondement de la société. Il propose une vision alternative fondée sur la dénonciation des conditions d'emploi dans les métiers de l'industrie (automobile) et des services (restauration, télémarketing) qui justifie la volonté de ne pas travailler. Il promeut une image de chômeurs « aristocrates », parangons du peuple idéal, qui n'adhèrent pas à la société salariale et valorisent la culture. Il serait intéressant de restituer la trajectoire sociale de Pierre Carles, d'analyser sa position dans le champ du documentaire et de faire une étude des conditions de la production et de la réception de son travail. Cela permettrait de comprendre les usages sociaux et symboliques qu'il fait des catégories sociales qu'il met en scène pour imposer sa vision du monde. Il construit ainsi sa place de documentariste dont les films sont refusés par les grandes chaînes de télévision, mais qui dispose d'un circuit de diffusion militant relativement étendu.

L'intérêt de ce film est de s'atteler à la déconstruction de la représentation de la réalité sociale fondée sur l'idée du travail à tout prix et de donner à voir des individus et des pratiques invisibles dans les discours publics : les pauvres, capables de réagir, de réfléchir et de déployer des tactiques de débrouillardise et de résistance leur permettant d'échapper à une totale domination.

Delphine Naudier

<sup>1</sup> Entretien avec Philippe Berjaud paru dans *Le Midi libre*, 15/06/2002.

<sup>2</sup> Christian Baudelot, Michel Gollac et alii, *Travailler pour être heureux ? Le bonheur et le travail en France*, Fayard, 2003, p. 65.

<sup>3</sup> Margaret Maruani, *Les Mécomptes du chômage*, Bayard, 2003.

<sup>4</sup> Alain Rabéchault, « En finir avec la chaîne », 1998.

(suite de la page 6)

## Atelier doctorants du 11 février Espaces de vie ouvrière : familles Fiat à Turin (1954-1970).

L'Atelier doctorants du 11 février dernier a été consacré à la thèse de Carmen Calandra sur les usages du paternalisme par des groupes de salariés Fiat dans le Turin des années 1950 et 1960.

La présentation a suivi le plan en trois parties, adopté pour la rédaction de ce travail.

La première partie s'efforce de décrire le regard que l'entreprise portait sur ses salariés et sur leurs familles, par le biais de deux dispositifs à caractère paternaliste : d'une part une enquête menée sur les budgets des salariés entre

1940 et 1957, d'autre part la revue d'entreprise *Illustrato Fiat*, étudiée de 1954 à 1970.

La deuxième partie se concentre sur le suivi, familial et résidentiel, d'un certain nombre de familles de salariés, sélectionnées à partir des bases de données des annonces de naissance, mariage et décès publiées dans *Illustrato Fiat*.

La troisième partie s'intéresse aux stratégies résidentielles de ces familles à travers des entretiens avec d'anciens ouvriers. La présentation a été suivie d'un débat particulièrement riche grâce aux contributions de Maurizio

Gribaudo, directeur d'études à l'EHESS, invité en tant que discutant, ainsi que des doctorants présents. Le débat a d'abord permis d'éclairer la question du rapport entre « quantitatif » et « qualitatif », en suggérant notamment l'adoption d'une orientation plus qualitative. Il a fait apparaître ensuite la nécessité de situer la famille ouvrière, en tant qu'unité d'analyse privilégiée, dans un système plus vaste de relations avec le monde du travail et avec la société environnante.

Carmen Calandra



## SÉLECTION BIBLIOGRAPHIQUE

### Ouvrages

- BATTAGLIOLA Françoise. *Histoire du travail des femmes*. Nouvelle éd. Paris : La Découverte, 2004, 128 p. Coll. Repères ; 284.
- BOYER Robert y FREYSSNET Michel. *Los modelos productivos*. Madrid : Editorial Fundamentos, 2003, 156 p.
- CACOUAULT Marlaine et OEUVRARD Françoise. *Sociologie de l'éducation*. Nouvelle éd. Paris : La Découverte, 2003, 122 p. Coll. Repères ; 169.
- FERRAND Michèle. *Féminin Masculin*. Paris : La Découverte, 2004, 128 p. Coll. Repères ; 389.
- PINÇON Michel PINÇON-CHARLOT Monique. *Calatorie în marea burghezie*. Iasi : Institut European, 2003, 188 p. Coll. Universitaria ; 50 .
- SERRY Hervé. *Naissance de l'intellectuel catholique*. Paris : La Découverte, 2004, 360 p.
- VALLADARES Licia, MEDEIROS Lidia CHINELLI Filippina (coll.). *Pensando as favelas do Rio de Janeiro, 1906-2000. Uma bibliografia analítica*. Rio de Janeiro : Relume Dumará, 2003, 479 p.
- Ouvrages collectifs et Dossiers de revue*
- ALONZO Philippe, ANGELOFF Tania et GARDEY Delphine (dir.). Dossier « Prostitution : marchés, organisation, mobilisations ». *Travail, genre et sociétés*, novembre 2003, n° 10, p. 27-146.
- CHARRON Elsie, STEWART Paul (eds.). *Work and Employment Relations in the Automobile Industry*. Londres, New York : Palgrave-Macmillan, 2003, 289 p.
- DEVREUX Anne-Marie (dir.). Dossier « Les résistances des hommes au changement ». *Cahiers du genre*, 2004, n° 36, p. 5-162
- DREYFUS M., GROppo B., INGERFLOM C. S., LEW R., PENNETIER C., PUDAL B. et WOLIKOW S. (eds.). *Le siècle des communismes*. Réed. Paris : Éd. de l'Atelier/ Éd. ouvrières, 2004, 790 p. Coll. Points.
- FASSIN Didier et MEMMI Dominique (eds.). *Le gouvernement des corps*. Paris : Éd. de l'EHESS, 2004, 276 p.
- MICHEL Hélène (dir.). *Groupes d'intérêt et recours au droit. Sociétés contemporaines*, 2003, n° 52, p. 5-104.
- Contributions à des ouvrages collectifs*
- CHARRON Elsie, STEWART Paul. *Lean Production, the Conceptual Deficit ?* In CHARRON E., STEWART P. (eds.). *Work and Employment Relations in the Automobile Industry*. Londres, New-York : Palgrave-Macmillan, 2003, p. 1-17.
- CHARRON Elsie. *Making Renaults for Europe: Workers of Renault Plants outside France*. In CHARRON E., STEWART P. (eds.). *Work and Employment Relations in the Automobile Industry*. Londres, New-York : Palgrave-Macmillan, 2003, p. 221-249.
- FASSIN Didier et MEMMI Dominique. *Le gouvernement de la vie, mode d'emploi*. In FASSIN D. et MEMMI D. (eds.). *Le gouvernement des corps*. Paris : Éd. de l'EHESS, 2004, p. 9-33.
- FERRAND Michèle. *L'État, les lois du sexe et le genre*. In BARD C., BAUDELLOT C., MOSSUZ-LAVAU J. (eds.). *Quand les femmes s'en mêlent. Genre et pouvoir*. Paris : Ed. de la Martinière, 2004, p. 300-323.
- FREYSSNET Michel, LUNG Yannick. *Car Firms' Strategies and Practices in Europe*. In FAUST M., VOSKAMP U., WITTKÉ V. (eds.). *European Industrial Restructuring in a Global Economy : Fragmentation and Relocation of Value Chains*. Göttingen : SOFI Beritche, 2004, p. 85-103.
- FREYSSNET Michel. *Industrialisation et fabrication*. In PUIG Audrey. *L'automobile. Marchés / Acteurs / Stratégies*. Paris : Elenbi Editeur, 2003, p. 158-173.
- FREYSSNET Michel. *Travail et Société : Grandes tendances*. In *L'état de la France, Société, Culture, Économie, Politique, 2004*. Paris : La Découverte, 2004, p. 100-106.
- MARPSAT Maryse, ARDUIN Pascal, FRECHON Isabelle. *Aspects dynamiques de la situation des personnes sans domicile : une analyse des méthodes mises en oeuvre dans plusieurs pays occidentaux*. In *Représentations, trajectoires et politiques publiques, les SDF*. Paris : PUCA, 2003, p. 13-33.
- MARUANI Margaret. *Travail et genre : les tribulations de la variable sexe*. In BARD C., BAUDELLOT C., MOSSUZ-LAVAU J. (eds.). *Quand les femmes s'en mêlent. Genre et pouvoir*. Paris : Ed. de la Martinière, 2004, p. 171-187.
- MEMMI Dominique. *Administrer une matière sensible : conduites raisonnables et pédagogie par corps autour de la naissance et de la mort*. In FASSIN D. et MEMMI D. (eds.). *Le gouvernement des corps*. Paris : Éd. de l'EHESS, 2004, p. 135-154.
- MICHEL Hélène. *Histoires croisées et usages concurrents d'un dispositif public : la commission nationale des rapports locatifs (1982-1986)*. In LABORIER P., TROM, D. (dir.). *Historicités de l'action publique*. Paris : CURAPP, PUF, 2003, p. 185-206.
- NAUDIER Delphine. *La reconnaissance sociale et littéraire des femmes écrivains depuis les années 1950*. In RACINE N. et TREBITSCH M. (eds.). *Intellectuelles : du genre en histoire des intellectuels*. Paris : Editions complexe/IHTP-CNRS, 2004, p. 191-208.
- NAUDIER Delphine. *L'invention d'un territoire d'écriture : l'écriture-femme*. In BAR C. (dir.). *Le genre des territoires : féminin, masculin, neutre*. Angers : Presses de l'université d'Angers, 2004, p. 189-200.

## Articles

BATTAGLIOLA Françoise, BARTHELEMY Tiphaine. Usages croisés de la généalogie et de la prosopographie : études de cas. *Bulletin de liaison des sociétés savantes*, n° 4, mars 2004, p. 1-3.

BATTAGLIOLA Françoise. Philanthrope et féministe. Itinéraire d'une bourgeoise picarde et vision de la famille. *Sociétés contemporaines*, n° 52, 2003, p. 123-140.

BOYER Robert, FREYSSENET Michel. Les uns fusionnent, les autres pas. La variété des stratégies de profit et des modèles productifs à l'ère de la mondialisation. *Actes du GERPISA*, n° 36, mars 2004, p. 33-40.

DE BARROS Françoise. Les municipalités face aux Algériens : méconnaissances et usages des catégories coloniales en métropole avant et après la seconde guerre mondiale. *Genèses*, décembre 2003, n° 53, p. 69-92.

DEVREUX Anne-Marie. Les résistances des hommes au changement social : émergence d'une problématique. *Cahiers du genre*, 2004, n° 36, p. 5-20.

FREYSSENET Michel. Regroupements et séparations d'entreprises dans l'industrie automobile. *Actes du GERPISA*, n° 36, mars 2004, p. 27-32.

HENAU Jérôme de et PUECH Isabelle. Mettre du genre à l'ouvrage au Maghreb. *Travail, genre et sociétés*, novembre 2003, n° 10, p. 219-223.

MEMMI Dominique. Une situation sans issues ? Le difficile face à face entre maîtres et domestiques dans le cinéma anglais et français. *Cahiers du Genre*, 2003, n° 35, p. 209-235.

MICHEL Hélène. Pour une sociologie des pratiques de défense : le recours au droit par les groupes d'intérêt. *Sociétés contemporaines*, 2003, n° 52, p. 5-16.

NAUDIER Delphine. L'irrésistible élection de Marguerite Yourcenar à l'Académie française. *Cahiers du genre*, 2004, n° 36, p. 45-67.

PINÇON Michel, PINÇON-CHARLOT Monique. Le bien-être de Jacques Henri Lartigue vu à travers ses 130 albums de photographies. *Informations sociales*, février 2004, n° 114, p. 126-133.

PINÇON Michel, PINÇON-CHARLOT Monique. De la porte de Clignancourt à celle de la Chapelle. Une promenade sociologique. *Urbanisme*, nov.-déc. 2003, n° 333, p. 70-72.

PINÇON Michel, PINÇON-CHARLOT Monique. Entre-soi ou mixité sociale ? *Paris Projet*, octobre 2003, n° 34-35, p. 112-117.

PINÇON Michel, PINÇON-CHARLOT Monique. Sociologie et ethnologie : le cas de la chasse à courre. *Awal*, 2003, n° 27-28, n° spéc. « L'autre Bourdieu », p. 219-226.

PUECH Isabelle, HAMON-CHOLET Sylvie et MÉDA Dominique. Les 35 heures : ce qui a changé selon les salariés. *Regards. Les cahiers de syndex*, n°3, 2003, p. 55-62.

TISSOT Sylvie. Identifier ou décrire les « quartiers sensibles » ? Le recours aux indicateurs statistiques dans la politique de la ville. *Genèses*, mars 2004, n° 54, p. 90-111.

TISSOT Sylvie. La production d'espaces pacifiés ? la réforme des « quartiers sensibles » par le développement social urbain. *Regards sociologiques*, 2003, n° 25/26, 17 p.

### Rapport

CHEVALIER Gérard, RAVET Hyacinthe (collab.). La citoyenneté comme catégorie d'action politique. Analyse critique d'une rhétorique de l'évitement. Paris : ACIV/Ministère de la recherche, 2004, 83 p.

Le rapport d'activité 2001-2004 est accessible sur notre site Web <http://www.iresco.fr/labos/csu>

La liste complète des publications des chercheurs et doctorants, depuis 2001

est accessible sur le site du CSU, page « Publications ».



**Cultures et**

**sociétés urbaines**

**Umr 7112**

**Cnrs - Université Paris 8**

INSTITUT DE RECHERCHE  
SUR LES SOCIÉTÉS  
CONTEMPORAINES

59, rue Pouchet

75489 Paris Cedex 17

Téléphone : 01 40 25 11 34

Télécopie : 01 40 25 11 35

[csu@iresco.fr](mailto:csu@iresco.fr)

Site web : [www.iresco.fr](http://www.iresco.fr)

Maquette :

La Souris - 01 45 21 09 61